



Le COVID-19, également appelé coronavirus, rend les personnes malades partout dans le monde. En plus de porter des masques, de respecter une distanciation de 2 mètres et de se laver les mains, **les vaccins sont des moyens essentiels pour aider à ralentir la propagation du COVID-19.** Les vaccins aident votre corps à combattre le virus et vous empêchent de tomber malade. Plus il y a de personnes qui se font vacciner, plus vite nous pouvons mettre fin à la pandémie de COVID-19.

Voici des informations sur les vaccins anti-COVID-19 qui vous seront utiles :

1. Les vaccins anti-COVID-19 apprennent à votre corps à combattre le virus qui vous rend malade.

Les vaccins anti-COVID-19 ne vous donneront pas la maladie. Les vaccins font croire à votre corps que vous êtes atteint de la maladie sans en être atteint. Le système immunitaire, la partie de votre corps qui combat les maladies, réagit au vaccin en créant des anticorps. Les anticorps sont des protéines spécifiques à la maladie qui combattent le virus lorsqu'ils le rencontrent. Les vaccins actuellement disponibles utilisent la technologie de l'ARNm, qui n'affecte pas, ni n'interagit avec l'ADN d'une personne.

2. Les études ont démontré qu'ils sont sûrs et efficaces.

Plus de 73 000 personnes ont participé à des essais cliniques pour les deux vaccins disponibles - plus de 43 000 dans l'essai clinique du vaccin Pfizer-BioNTech et plus de 30 000 dans l'essai clinique du vaccin Moderna. De nombreuses personnes différentes, y compris des personnes âgées et des personnes appartenant à des communautés de couleur, ont été incluses dans les essais cliniques. Les deux vaccins sont sûrs et efficaces à plus de 94 %.

Les vaccins ont fait l'objet d'essais cliniques et ont été approuvés pour une utilisation d'urgence par la Food and Drug Administration des États-Unis, et ont été recommandés par des experts médicaux et de santé publique à l'échelle nationale et ici au Vermont. Parfois, lorsqu'un vaccin est nécessaire de toute urgence, comme les vaccins anti-COVID-19, les chercheurs combinent les étapes pour accélérer le processus d'approbation. Cela ne signifie pas qu'ils brûlent des étapes importantes, mais cela aide le processus à avancer plus rapidement.

Les ingrédients des vaccins anti-COVID-19, Pfizer-BioNTech et Moderna, sont similaires à ce que l'on trouve dans d'autres vaccins - tous deux contiennent la protéine ARNm, des graisses, des sels et des sucres. Ils ne contiennent pas de tissu fœtal, de produits d'origine animale, d'œufs, de gélatine, de latex ou d'agents conservateurs.

3. Les vaccins ont été développés après des décennies de recherche.

Bien que le coronavirus spécifique qui cause la maladie du COVID-19 soit relativement récent, les scientifiques étudient des vaccins contre d'autres coronavirus depuis des décennies. Les recherches sur les vaccins contre les coronavirus ont commencé en 2003 lors de l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et se sont poursuivies en 2012 lors de l'épidémie du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS). Lorsque le COVID-19 a été identifié, l'attention mondiale tournée vers l'élimination de ce nouveau coronavirus, associée à d'importants financements, a contribué à accélérer le processus de recherche pour créer un vaccin sûr et efficace.

4. Le vaccin anti-COVID-19 nécessite deux injections, à 21 ou 28 jours d'intervalle.

Les deux vaccins nécessitent deux doses. Les doses du vaccin Pfizer-BioNTech sont administrées à 21 jours d'intervalle et les doses du vaccin Moderna sont administrées à 28 jours d'intervalle.

5. Les effets secondaires signifient que le vaccin fonctionne.

Certains participants aux essais cliniques sur les deux vaccins ont montré une forte réaction immunitaire entraînant des effets secondaires. Pour les deux vaccins, la deuxième dose peut provoquer une réaction immunitaire plus marquée que la première dose, ce qui peut entraîner d'autres effets secondaires. Ceci est tout à fait normal, et c'est ainsi que votre corps apprend à combattre le COVID-19. Les quatre effets secondaires les plus courants étaient des douleurs au point d'injection, de la fatigue, des maux de tête et des douleurs musculaires. Ils devraient disparaître dans quelques jours. Certaines personnes ont eu une réaction allergique au vaccin, mais ce cas a été très rare.

6. La plupart des personnes souffrant de problèmes de santé devraient quand même se faire vacciner.

Dans les études cliniques, les vaccins anti-COVID-19 étaient tout aussi efficaces pour les personnes avec, et sans problèmes de santé. En fait, les personnes atteintes de certaines maladies sont plus susceptibles de tomber très malades si elles contractent le COVID-19, il est donc encore plus important de se faire vacciner. Si vous n'êtes pas sûr si vous devriez recevoir le vaccin, parlez à votre médecin traitant de toutes les maladies

dont vous souffrez. Si vous n'avez pas de médecin traitant, composez le 2-1-1 pour contacter une clinique près de chez vous.

7. Même après avoir été vacciné, vous devez continuer à prendre des mesures pour prévenir le COVID-19.

Il faut du temps pour que le vaccin apprenne à votre corps à combattre le COVID-19, il se peut donc que vous ne soyez pas protégé par le vaccin jusqu'à quelques semaines après votre deuxième dose. Nous ne sommes pas encore sûrs si vous pouvez propager le virus sans le savoir après avoir été vacciné. Jusqu'à ce que suffisamment de personnes soient vaccinées et que nous en sachions plus, nous devons respecter toutes les consignes de sécurité telles que le port du masque, la distanciation physique de 2 mètres et le lavage des mains.

8. Vous pouvez désormais savoir si vous êtes admissible au vaccin et le lieu où vous pouvez vous le procurer lorsque vous êtes admissible.

Le site internet du Département de la santé contient des informations sur les personnes actuellement admissibles à un vaccin anti-COVID-19 et sur les personnes qui seront admissibles par la suite. Lorsque vous devenez admissible, vous pourrez prendre rendez-vous pour recevoir un vaccin. Nous partagerons de nouvelles informations sur notre site internet, sur les réseaux sociaux et dans la presse.

9. Les vaccins anti-COVID-19 sont gratuits.

Les vaccins anti-COVID-19 sont fournis aux citoyens du Vermont sans frais, même si vous n'avez pas de couverture médicale. Le médecin qui vous administre votre vaccin peut facturer des frais administratifs à votre assurance, mais vous avez la garantie d'un vaccin anti-COVID-19 sans payer de frais.

Pour plus d'informations, veuillez consulter [healthvermont.gov/COVID19vaccine](https://www.healthvermont.gov/COVID19vaccine)